

Thème : « Au service de la justice »

***OUVERTURE DES TRIBUNAUX
DE MONTRÉAL***

Allocution prononcée par :

Marie-Anne Paquette, juge en chef

Cour supérieure du Québec

Le 5 septembre 2024

Membres de la tribune d'honneur,
Distingués invités,
Chers amis,

Merci madame la Bâtonnière pour l'invitation à prendre la parole à cette cérémonie.

Le thème choisi cette année, « Au service de la justice », nous ramène à l'esprit dans lequel la Cour supérieure a publié, en juin dernier, le premier Plan stratégique en ses 175 ans d'histoire. Je l'exhibe avec une fierté mal contenue et je vous invite à le consulter sur notre site internet.

Ce Plan stratégique, c'est notre plan de vol, la boussole qui guidera chacune des actions de la Cour supérieure du Québec pour les années à venir. L'étoile polaire, le « vrai Nord » au cœur de notre Plan stratégique, ce sont les citoyennes et les citoyens que nous

servons au quotidien et à qui nous souhaitons offrir une justice accessible et de haute qualité, dans des délais raisonnables.

Je vous préviens immédiatement. L'allocution qui suit est beige. Elle ne renferme aucune déclaration fracassante. Nos problèmes sont connus. Nos idéaux aussi. Cette année, pour briser le cycle des perpétuelles résolutions du jour de l'an, la Cour supérieure a décidé de faire l'état des lieux. Cela nous a permis de cibler ce sur quoi nous allons travailler. Dans l'esprit de célèbres propos tenus par John-F. Kennedy, à la Cour supérieure, nous avons d'abord identifié ce que NOUS allons faire pour mettre NOTRE maison en ordre. C'est ce dont je vais vous parler.

From now on, every decision, big or small, in the management of the Superior Court and its activities, will be aligned with our four

strategic priorities, which I will briefly outline within the given time limit of 5 minutes

La première: la simplification et l'harmonisation de nos processus administratifs.

L'une des principales préoccupations soulevées lors des consultations que nous avons menées est la disparité de nos règlements de procédure et directives d'un district à l'autre. Nous vous avons entendus!

Le travail est déjà amorcé.

À preuve, dès cet automne, pour l'ensemble des districts judiciaires de la province, la Cour supérieure aura un seul *Règlement de*

procédure en matière criminelle. Pour les matières civiles et familiales, dans tous les districts, la Cour supérieure utilisera le même formulaire de Protocole de l'instance et le même formulaire de demandes d'inscription pour instruction et jugement. Des communiqués seront publiés sous peu à cet effet.

J'entends certains d'entre vous penser : il faut vraiment avoir une vie terne et manquer d'ambition pour s'exciter à l'idée d'avoir des formulaires uniques et simplifiés! Croyez-moi, il faut avoir navigué à travers les méandres de toutes les règles locales pour saisir à quel point il s'agit d'une bonne nouvelle, gage de sérénité, de prévisibilité, de clarté et d'efficacité.

I would like to extend special thanks to the Senior Associate Chief Justice, Catherine LaRosa, and the Associate Chief Justice,

*Jean-François Michaud, as well as the Coordinating Judges
Lukasz Granosik, Alain Michaud, Jean-Sébastien Vaillancourt,
Marie-France Vincent, Lyne Décarie and Carl Thibault, for their
invaluable leadership and contributions to this work, which is only
just beginning!*

La deuxième : l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies. Les récentes avancées technologiques et la découverte du potentiel des grands modèles de langage comme ChatGPT et Harvey nous laissent avec leur lot de craintes et, disons-le, un déroutant sentiment de lendemain de veille.

Malgré cela, il faut rester à l'avant-garde pour intégrer des outils qui renforceront notre efficacité et notre agilité en justice. Nous

devons trouver le juste équilibre entre la prudence et l'innovation, afin de ne pas être à la traîne face à ces changements.

La troisième : Accroître la visibilité publique de la Cour supérieure et la transparence de nos modes de fonctionnement pour permettre aux citoyens de mieux comprendre notre rôle, notre mission et nos activités.

Sur ce point, je vous donne un exemple. À l'occasion de son 175^e anniversaire, des juges de la Cour supérieure visiteront des écoles secondaires dans tous les districts de la province afin de mieux faire mieux connaître l'histoire et le rôle de la Cour supérieure dans notre société. Les détails suivront cet automne.

La Cour supérieure voit dans cette transparence un gage de la confiance du public. Parce que confiance rime avec transparence, nous nous sommes engagés à publier un rapport annuel des activités de la Cour. Un jour pas si lointain, nous pourrons avoir accès à des tableaux de bord, à des données fiables et probantes pour nous éclairer dans la gestion des activités de la Cour.

La quatrième: Offrir soutien et accompagnement aux juges. Cela est essentiel pour assurer que ceux qui portent la lourde mission de rendre justice puissent s'en acquitter avec sérénité.

Nous élaborons présentement le Plan d'action qui traduira nos grandes ambitions en étapes réalisables et en objectifs mesurables.

Je tiens à remercier tous les membres du Barreau et des comités de liaison, de même que notre juge en chef adjoint et tous les juges coordonnateurs du district, pour leur créativité et leur dévouement à la recherche constante de solutions novatrices face aux défis qui nous tiennent éveillés, pour dire le moins.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel des palais de justice, les constables, greffières, adjointes, agents de greffe. Sans vous, il serait impossible de servir les citoyens. Nous en avons tant d'illustrations!

La Cour supérieure déploie tous les efforts pour mettre sa maison en ordre, mais elle ne contrôle pas tous les leviers. Nous avons regardé sous le capot. Nous prenons les choses en mains, mais nous avons besoin de la collaboration du gouvernement provincial

pour mettre de l'essence dans notre bolide ou, soyons modernes, pour charger notre batterie. Nous avons aussi besoin du soutien du gouvernement fédéral pour continuer à avoir suffisamment de chauffeurs prêts à prendre le volant. Messieurs les ministres de la Justice, vos contributions sont essentielles, nos épaules sont larges et solides, mais elles ne peuvent pas tout porter. Nous comptons aussi sur vous!

En terminant, je vous invite tous à demeurer optimistes pour une excellente raison et je vous laisserai sur cette citation :

« L'optimisme est un multiplicateur de forces! »

Merci de votre attention.

Excellente année judiciaire à vous tous!